

# Rapport de la sous-commission des comptes 2013

## Dicastère de M. Jean-Pierre Veya

---

### Composition de la sous-commission

M. Daniel Surdez (PLR)  
Mme Celia Clerc (PS) – rapporteuse  
Mme Clarence Chollet (Les Verts)

La sous-commission s'est réunie le lundi 24 mars 2014 dès 08h00 en présence de Monsieur Jean-Pierre Veya et de Monsieur Xavier Huther (administrateur du dicastère).

Étaient également présents pour l'examen de leur service:

M. Tissot (500)  
M. Humair (501 et 502)  
M. Maeder (511 et 515)  
Mme Bosshart et M. Piguet (513)  
Mme Umstätter (514)  
M. Bédât (115 et 550)  
M. Houlmann (520, 521, 524 et 525)

Étaient excusées:

Mme Musy (505 et 512)  
Mme Chollet

### 500 Service des affaires culturelles

Le Service des affaires culturelles s'est essentiellement consacré en 2013 à l'élaboration du rapport sur la politique culturelle de la Ville, rapport qui a d'ores et déjà été soumis pour consultation aux acteurs culturels de la région. Ce document devrait pouvoir être présenté au Conseil général après les vacances d'été.

La nomination en 2013 d'une nouvelle direction, respectivement, artistique et générale pour Arc en Scènes a également occupé ledit service. La mise en place de cette nouvelle structure a notamment nécessité un certain travail de réseau.

La présence de la Ville de La Chaux-de-Fonds au Salon du livre de Genève a constitué une des manifestations phares que le Service des affaires culturelles a coordonné en 2013. Cet événement a poursuivi des objectifs de communication ainsi que de prise de contacts. Le stand dédié à notre ville a connu une belle fréquentation.

En 2013, la Plage des Six Pompes a fêté ses 20 ans. Cette manifestation s'est développée à tel point qu'elle interroge sur la place des arts de rue en Suisse. Il y a la volonté de profiler, au niveau Suisse, La Chaux-de-Fonds comme une ville importante dans ce domaine. Pour ce faire, un colloque national soutenu par Pro Helvetia sur les arts de rue se tiendra les 4 et 5 août 2014 en notre ville.

L'inauguration de la statue de Chevrolet a constitué un autre des temps forts de l'année 2013. Cette manifestation a permis d'illustrer les liens qui peuvent exister, et qu'il est important de renforcer, entre le monde entrepreneurial (mécénat) et les institutions culturelles en ville de La Chaux-de-Fonds.

Le dépassement entre le budget et les comptes au poste 319 5300 relatif à la fête de mai s'explique en particulier par la location d'une scène et des dépenses de programmation et de communication non prévues. Par ailleurs au poste 436 5300 les recettes sont plus faibles qu'envisagées (météo déplorable). La différence constatée au poste 365 7900 «Vivre La Chaux-de-Fonds» résulte quant à elle de l'annulation du Calendrier de l'Avent en 2013.

Il apparaît à la sous-commission qu'il est important de réfléchir à brève échéance sur l'avenir des abattoirs. En effet, depuis le départ de la boucherie Bühler, des squatters se sont appropriés les lieux et le bâtiment se dégrade à présent encore plus rapidement.

### 501 Bibliothèque de la ville

Son 175<sup>ème</sup> anniversaire a beaucoup occupé la BV en 2013, tant au niveau des manifestations que des colloques scientifiques. Les différents événements en lien avec ce jubilé ont été, pour partie, financés par l'association des amis de la BV.

Le déménagement de certains fonds hors les murs a également été l'une des activités importantes de la BV en 2013. Ce déménagement a permis de dégager de la place dans les locaux de la BV. Il y a aussi eu le

lancement du prêt de livres numériques, lequel rencontre un joli succès, ainsi que la préparation de la migration du site internet de la BV sur la plateforme de la Ville, laquelle devrait intervenir d'ici environ 2 ans.

Le travail de numérisation des archives du Club 44, ainsi que celui de La Sentinelle ont pu être terminés en 2013. Pour ce travail de numérisation, la BV n'a pu compter sur aucun financement de la part de l'Etat. D'ailleurs, les sommes perçues du canton par la BV s'avèrent insuffisantes par rapport aux prestations offertes. Ce point est actuellement, et toujours, en cours de discussion entre l'Etat, Neuchâtel et notre ville.

Au poste 310 1500 «publication», est inscrit un montant de CHF 20'000.- au lieu des CHF 53'000.- budgétisé. Cette différence s'explique par le fait que le financement que doit assurer l'Etat pour l'édition de la Filmographie neuchâteloise ne l'a pas été, ce qui a conduit à reporter une fois encore la publication du tome II de ce document.

### 502 Bibliothèque des jeunes

L'exercice 2013 de la BJ a été marqué par le remplacement des deux anciennes coresponsables par une responsable, laquelle a commencé en novembre 2013. Une belle dynamique de propositions et d'évolution est en train de se mettre en place.

La BJ a été approchée par les crèches de la Ville pour accueillir à échéances régulières les éducatrices et les enfants de ces institutions. Il est en outre prévu de faire participer les crèches subventionnées à la «bibliothèque itinérante», à l'heure actuelle, seules les crèches de la Ville se voyant prêter des livres par la BJ.

Au poste 314 2400 «entretien des bâtiments», la différence entre le budget et les comptes résulte d'une sous-estimation, au moment du transfert du bâtiment de la Société Bloc 30 au patrimoine administratif de la Ville, des frais d'entretien. Le budget 2014 sera sur ce point malheureusement aussi insuffisant.

La sous-commission relève qu'il serait intéressant, en particulier en lien avec la BJ, de créer des projets communs ainsi que se coordonner avec les bibliothèques du Locle.

### 505 Archives communales (dès 2012, au 500 jusqu'en 2011)

Compte tenu de l'importante disponibilité, dont Mme Musy doit pouvoir disposer pour mettre en œuvre le projet muséographique du MH, les archives communales ont pour l'heure été mises en sommeil. Pour mémoire, le budget 2014 prévoit un montant pour mandater un chef de projet à 50% et un poste administratif à 50%, ce qui devrait permettre de réfléchir à la gestion de nos archives et ainsi de respecter la nouvelle législation cantonale en la matière.

Afin de dégager les moyens nécessaires à la finalisation du concept muséographique du MH, tout en respectant le budget 2013 et le crédit d'investissement accordé par le Conseil général, des sommes budgétisées au 505 ont été réaffectées par le Conseil communal au 512. Cela concerne notamment les forces de travail engagées afin de fournir aux muséographes les contenus pour la nouvelle exposition permanente du MH qui ont été rémunérées avec le budget dévolu initialement à d'autres postes. Fort de l'expérience du MH et afin d'éviter ce genre de réaffectation budgétaire, le Conseil communal s'engage à budgétiser plus précisément le projet du zoo-musée, appelé anciennement Naturama, nom qui a été abandonné car déjà pris par une institution en Suisse allemande.

### 510 (Services généraux des musées), 511 (MHNC), 515 (Zoo du Bois du Petit-Château), 512 (MH), 513 (MIH), 514 (MBA)

L'année 2013 a été marquée par la mise en exploitation des nouveaux dépôts acquis par les musées. Les locaux sont à présent opérationnels et les collections sont en train d'être déménagées. Un retard est ici à relever en raison d'un problème de moisissures découvert dans les collections du MH. Il a donc fallu traiter ces collections pour éviter la contagion avec d'autres objets. Un crédit "article 95" de CHF 55'000.- (à dépenser entre 2013 et 2014) a été accordé par le Conseil communal pour traiter ce problème.

La bibliothèque commune des musées (MIH, MH et musée paysan) devrait être opérationnelle cet automne. Sa mise en œuvre a également pris un peu de retard ici aussi après la découverte de moisissures sur les fonds entreposés à la Loge maçonnique. Un crédit "article 95" de CHF 33'000.- (à dépenser entre 2013 et 2014) a été accordé par le Conseil communal pour traiter ce problème. La bibliothèque sera ouverte au public. Ce sera une bibliothèque de consultation et de prêts interbibliothèques, qui sera tournée sur l'histoire de la région.

Une nouvelle politique tarifaire des musées du parc (notamment l'introduction d'un billet commun) doit encore être arbitrée par le Conseil communal après la consultation des commissions qui s'est déroulée en ce début d'année. Il apparaît essentiel aux commissaires présents d'avoir à terme une vision globale en matière de tarification dans les musées et les infrastructures sportives de notre ville, et ce en y incluant le zoo-musée ainsi que le Centre aquatique des Mélèzes.

La semaine des musées, qui s'est tenue en 2013, a été une belle réussite.

### 511 Musée d'histoire naturelle

Ce qui a beaucoup occupé le MHNC en 2013 c'est la préparation du rapport de demande de crédit d'étude, rapport qui a été accepté par le Conseil général en juin 2013, ainsi que la préparation du déménagement des collections. Ce crédit a permis d'engager deux personnes (une technicienne de musée et un collaborateur scientifique), qui travaillent notamment sur le conditionnement des collections en vue du déménagement et de leur conservation. Il y a en outre deux civilistes qui travaillent à 100% depuis mi 2013. Une estimation du temps restant pour le conditionnement des collections va être faite et il faudra alors peut-être envisager de nouveaux engagements afin de réussir à respecter le timing. La pertinence de garder certains spécimens en fonction notamment de leur état et de leur importance historique et scientifique est systématiquement étudiée. Pour l'heure, peu de spécimens sont destinés à la destruction. Aucune étape intermédiaire n'est prévue pour le déménagement, celui-ci devra se faire directement des espaces occupés actuellement au nouveau bâtiment. Le conditionnement est d'ailleurs fait en fonction d'un déménagement en une seule fois. Dans le cadre du conditionnement, la réflexion est déjà en train d'être faite sur ce qui sera présenté dans les nouveaux locaux. Toutefois, le concept général de muséographie n'est pas encore établi, c'est précisément l'objet du rapport qui sera soumis au Conseil général en juin 2014. Dans le cadre de ce rapport, il sera demandé au Conseil général de fermer complètement le musée dès le début des vacances d'été 2014, afin que le personnel du MHNC puisse se consacrer entièrement au conditionnement et à la muséographie. Les dioramas ne pourront pas être déménagés. Il y aura toutefois un travail photographique qui sera fait sur ceux-ci compte tenu de leur intérêt historique. Le conservateur réfléchit d'ailleurs à la possibilité d'en déménager un.

Le MHNC travaille sous forme de mandat avec une taxidermiste indépendante, ce qui explique la non dépense au poste 301 1100 « traitements du personnel ». La baisse de fréquentation ainsi que des recettes de la boutique et des entrées sont dues à la fermeture du musée la semaine.

L'association d'un zoo et d'un musée sur un même site est quelque chose d'unique en Europe. Il y a des choses similaires aux USA et en Inde, mais la comparaison est difficile. Les études entreprises pour l'heure démontrent qu'il est plus avantageux de faire un nouveau bâtiment et non de rénover le bâtiment de l'Ancien stand. La demande de crédit de construction devrait intervenir au printemps 2015.

### 512 Musée d'histoire

Au niveau architectural, le budget a été respecté. Le budget relatif à la muséographie est, pour l'heure, également respecté tant au niveau des investissements que du budget de fonctionnement. Même si pour ce faire des réaffectations de budget ont été nécessaires (voir ci-dessus sous 505 Archives).

### 513 Musée international d'horlogerie

En 2015, des travaux devront être entrepris sur l'étanchéité du MIH pour environ 2.5 millions. Il s'agit de travaux d'entretien du bâtiment qui a 40 ans cette année. Ces travaux de réfection n'auront toutefois pas d'incidence sur la gestion du musée, qui restera ouvert.

Un nouveau conservateur, en remplacement de M. Oechslin, a été engagé. Conformément à la convention signée avec l'UniNe, un poste de directeur scientifique à 50 % sera mis au concours cet automne. Mme Bosshart a renoncé pour l'heure à faire valoir son droit à la retraite et a augmenté son temps de travail. Elle assume donc la direction ad intérim de l'institution.

En 2013, un travail important a été fait pour mettre en place les expositions et festivités en lien avec le 40<sup>ème</sup> anniversaire du MIH, qui se tiendra en 2014. La mise en place de la nouvelle muséographie du MIH, débutée en 2006 et introduite peu à peu, a été terminée en 2013. Cette mise en œuvre par étape a permis de récolter des fonds privés sur un laps de temps plus important, mais a été plus difficile à exploiter en termes de communication.

Les expositions temporaires doivent être intégrées au musée pour avoir une bonne fréquentation. Ces expositions ne permettent donc pas d'augmenter de manière sensible la fréquentation du musée, qui reste stable.

### 514 Musée des beaux-arts

En août 2014, un rapport va être soumis au Conseil général pour la réfection de l'enveloppe du bâtiment et des systèmes de climatisation et ventilation, pour un montant d'un peu plus de 2 millions. Le MBA va devoir être fermé pendant quelques mois.

En 2013, il n'y a rien eu de particulier au MBA. Les premières expositions de l'année 2013 ont souffert des expositions Le Corbusier de 2012, en ce sens que les nouvelles expositions de 2013 avaient nettement moins de visibilité que celles de Le Corbusier. Le budget habituel dévolu annuellement à la promotion du MBA est de CHF 20'000.-, soit un montant relativement faible. La biennale a, comme à chaque fois, connu un beau succès.

Les tableaux de la collection Junod ont été atteints par des vers de bois (pas d'insectes actifs). Ce problème a pu être résolu à moindre coût et à satisfaction grâce à un traitement par anoxie. Toutefois, craignant que le traitement de ces œuvres fût onéreux, des interventions planifiées en 2013 ont été reportées afin d'absorber ces éventuels coûts.

### 515 Zoo du Bois du Petit-Château

En 2013, le zoo a mis en place un nouveau programme de reproduction d'espèces menacées. Toutes les conditions ne sont toutefois, pour l'heure, pas encore réunies afin de pouvoir prétendre à l'inscription à l'EAZA (European Association of Zoos and Aquaria).

### 520 - Service des sports

Tous les crédits spéciaux prévus au budget ont été engagés. Ce qui avait été annoncé a été fait. On peut reconnaître une certaine rigueur au Service des sports.

La légère augmentation du poste 301 1100 « traitements du personnel » s'explique par le renforcement du secrétariat qui s'est vu attribuer un 0.2 EPT supplémentaire.

### 521 La Charrière, terrains, pistes, halles

Au pavillon des sports (halle triple omnisports), les travaux arrivent au bout. Il n'y a eu que quelques problèmes mineurs. Le budget de 4.2 millions a pour l'essentiel été tenu. Il devrait y avoir un dépassement de quelques CHF 100'000.-, lié notamment au fait qu'il a fallu refaire les poutres portantes de la façade est, ce qui n'était pas prévu, ainsi qu'à l'adaptation des prix entre le moment où le rapport a été voté au Conseil général et la réalisation des travaux. De plus, le budget prévu pour les divers et imprévus a ici été entièrement utilisé et était peut-être trop faible. C'est la première fois depuis ces dernières années qu'un crédit d'investissement est dépassé au Service des sports.

L'augmentation au poste 311 1000 «achats de matériel et de mobilier» est liée à l'achat d'armoires complémentaires au pavillon des sports, achat qui n'était pas budgétisé.

### 524 Piscine des Arêtes

La piscine des Arêtes ferme une semaine par année et est ouverte 7 jours sur 7. Elle fonctionne avec 3 EPT, plus quelques vacataires le week-end, qui font tout (caisse, surveillance, entretien des locaux, etc.). Avec le projet de nouveau centre aquatique, ces postes seraient transférés sur le site des Mélèzes. La fréquentation est en baisse. Une baisse qui s'avère faible mais constante. Cette baisse d'affluence s'explique par les heures dévolues au club de natation, ce qui a créé un certain mécontentement dans la population.

### 525 Piscine, patinoires des Mélèzes

L'essentiel de l'activité du Service des sports en 2013 a été consacré au projet de la piscine des Mélèzes. Le bassin de 50m extérieur va passer de 7.5 lignes à 6 lignes. Cela est dû notamment au coefficient entre le volume d'eau nécessaire à remplir le bassin et l'utilisation qui en est faite par la population. En faisant 6 lignes, on aura également plus de place pour séparer les différents bassins extérieurs, ce qui est requis par la réglementation en la matière, ainsi que pour faire passer les gaines techniques. Cela permettra aussi de moins excaver et donc de maîtriser les coûts. Le bassin des plongeurs va être conservé, mais va être redimensionné pour que le coefficient volume d'eau / utilisation soit meilleur. La construction de 8 lignes sur le bassin de 25m intérieur représenterait un surcoût de 1.5 millions si on peut maintenir la volumétrie du bâtiment et 2.5 millions si on doit faire un bâtiment un peu plus grand.

On arrive à la fin des travaux liés au crédit d'investissement de 1.65 millions de la patinoire des Mélèzes.

L'augmentation du poste 3017100 «traitements du personnel exploitation» est dû à un licenciement avec libération de l'obligation de travailler et à la procédure liée à la contestation par l'employé de ce congé. Cette procédure, finalement gagnée par la Ville, a duré environ une année pendant laquelle cet employé a été payé tout en étant remplacé.

La piscine des Mélèzes a été entièrement amortie vu les travaux à venir et sa valeur actuelle. C'est cela qui explique la différence de 1.5 millions au poste 3311000. La piscine des Arêtes devra également être entièrement amortie d'ici le début des travaux du Centre aquatique des Mélèzes, également pour 1.5 millions.

Le bail commercial du restaurant des Mélèzes, qui était de cinq ans, n'a pas été renouvelé par la Ville. Un nouveau bail a été proposé au gérant actuel, mais avec un nouveau loyer et d'une durée plus courte afin de tenir compte du timing du projet du Centre aquatique des Mélèzes. Il apparaît à la sous-commission que le restaurant devra s'avérer attractif pour le Centre et contribuer à son dynamisme.

### 115 Parlement des jeunes

Le parlement des jeunes est intéressé à se positionner sur des projets importants pour la Ville, ainsi qu'à collaborer davantage avec le Conseil général et ainsi créer des interactions.

### 550 Service de la jeunesse

L'année 2013 a été marquée par la poursuite de la mise en place des infrastructures du pré et parascolaire. A fin 2013, selon les chiffres de l'Etat, il manque encore environ 80 places en préscolaire, alors que dans le parascolaire il manque encore 235 places. Actuellement la Ville n'a donc pu ouvrir que la moitié des places prévues par la loi cantonale, laquelle a fixé 2014 comme échéance pour la création de l'ensemble des 515 places requises. Il y a à l'heure actuelle des problèmes de recrutement et il reste très difficile de trouver des lieux adéquats pour la mise en œuvre des places de parascolaire manquantes. En 2014, on va ouvrir 35 places en parascolaire.

En 2015, une enquête va probablement être menée pour évaluer les besoins de la population en matière d'accueil des enfants. Il y a actuellement une forte demande des parents quant à l'offre parascolaire, où cette attente de la population n'est pas couverte. En revanche, en préscolaire, on couvre la demande de la population. A La Chaux-de-Fonds, il n'y a qu'une 20<sup>aine</sup> de places de parascolaire dans le privé. Cela s'explique par le fait que l'organisation d'une infrastructure parascolaire est plus compliquée, notamment de par le fait que les enfants sont scolarisés, mais aussi en raison du coût de facturation de la place, le prix de journée est CHF 10.- plus bas que pour une place de préscolaire. Un autre problème du parascolaire, c'est que ça fonctionne passablement à la carte.

Pendant les vacances de Pâques, il y aura les journées découvertes. Jusqu'à ce jour, il y a 53 enfants qui ont fait la demande d'y participer et qui ne le pourront pas, faute de places. Il manque actuellement un lieu permettant d'accueillir en nombre les enfants en centre plein air pendant les vacances, infrastructure qui devrait être à proximité de la nature et de la ville. Une piste de réflexion à ce sujet est en cours d'évaluation sur le site des Arêtes.

Le développement des animations socio-culturelles se poursuit dans le cadre des mercredis divertissements tant dans les locaux du Service de la jeunesse qu'en extérieur que par le biais d'associations de quartier. Il a un projet de jardin communautaire dans le quartier du Paddock qui se fera cette année. Il a également les journées découvertes pendant les vacances de Pâques et deux semaines de camps pendant les vacances d'automne et d'été, les enfants pouvant faire une semaine à chaque fois. Depuis 2014, 1.4 EPT ont été créés pour le travail hors cadre et hors murs. La collaboration avec Le Locle ne se fera pas pour les animations socio-culturelles, contrairement à ce qui était prévu dans le budget 2014. Les commissaires présents regrettent que la Ville du Locle n'ait pas suivi les propositions de collaboration de notre ville.

La différence entre le budget et les comptes pour le poste 3651000 s'explique par le fait que, via ETIC AEF, la participation de la Ville sur les factures adressées aux répondants légaux a pu être identifiée.

La sous-commission termine à 16h00 ses travaux. Elle regrette que ceux-ci n'aient pas pu être menés en présence de tous les commissaires et ce tant pour des raisons de représentativité que de fonctionnement.

La rapporteuse:  
Celia Clerc

## Comptes 2013 – Détail subvention 500 Affaires Culturelles

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 1400 Fanfares et orchestres	Montant	Remarques
Musique de la Croix Bleue	SFr. 5'900.00	
Ass. Des Amis de la musique (Les Cadets)	SFr. 5'700.00	
Musique La Persévérante	SFr. 4'700.00	
Les Armes Réunies	SFr. 7'800.00	
Orchestre de chambre Cdf	SFr. 6'500.00	
Ensemble symphonique Neuchâtel	SFr. 7'500.00	Saison
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 37'000.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 75'100.00</b>	
Compte 365 1660 Danse	Montant	Remarques
Festival Antilope	SFr. 15'000.00	
Fête de la danse	SFr. 5'000.00	
Festival l'Arme-de-Fonds 2013	SFr. 6'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 4'000.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 30'000.00</b>	

Compte 365 2210 Activités culturelles manif	Montant	Remarques
JTSC	SFr. 7'500.00	Journées suisse du théâtre contemporain
Jeune Opéra Compagnie	SFr. 12'000.00	
L'Outil de la ressemblance	SFr. 10'000.00	
Les Jardins musicaux	SFr. 5'000.00	
Festival marionnettes	SFr. 18'000.00	
Cama Tchaux	SFr. 5'000.00	
Corodis	SFr. 7'000.00	
Zap Théâtre	SFr. 10'000.00	
La Mouette	SFr. 15'000.00	
Compagnie du Gaz	SFr. 7'000.00	Les biches
Compagnie du Gaz	SFr. 10'000.00	Le manuscrit des chiens
Compagnie citrons verts	SFr. 5'000.00	La forme
Congrès sciencesComm	SFr. 5'000.00	Art.95 CC
Evaprod	SFr. 8'000.00	Hairspray
La Turlutaine	SFr. 5'000.00	
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 55'900.00	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 185'400.00</b>	

## Comptes 2013 – Détail subvention 520 Service des Sports

Sont indiquées les subventions dès CHF 5'000.-

Compte 365 7700 Manifestations sportives	Montant	Remarques
Téleski Chapeau Râblé	SFr. 10'000.00	Soutien annuel
Tour de Franche Comité	SFr. 11'997.40	
HCC	SFr. 47'800.00	Subvention + Pucks d'or
SEP Olympic	SFr. 5'000.00	Résisprint
Tennis Club	SFr. 8'000.00	Soutien annuel
Park N.Sun	SFr. 10'000.00	Anniversaire + construction bowl
Badmington Club	SFr. 10'000.00	Championnat suisse élite
FC Etoile	SFr. 6'000.00	Subv ext : inondation Pavillon
Divers (moins de CHF 5'000.-)	SFr. 26'116.25	
<b>Total :</b>	<b>SFr. 134'913.65</b>	